

PROGRAMME DE FORMATION

La scolarisation de l'élève ayant un Trouble du Spectre Autistique (TSA)

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel éducatif, social ou paramédical exerçant auprès d'enfants ayant un trouble du spectre autistique (TSA).

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir les particularités sensorielles et cognitives des élèves ayant un TSA.

Mettre en oeuvre les stratégies éducatives adaptées et les interventions recommandées par la HAS.

Concevoir un plan d'accompagnement permettant de sensibiliser et mobiliser les autres élèves.

Programme

Spécificité de la sensorialité, des comportements et des modes de communication de la personne avec TSA.

Le fonctionnement spécifique de la personne avec TSA.

Une inclusion réussie : intérêts et recommandations.

Adaptation de l'environnement, de l'espace de travail, des supports pédagogiques et des outils de communication.

Apporter de la prévisibilité et de la visualisation : emplois du temps visuels, utilisation de pictogrammes,...

Sensibilisation et implication des autres élèves, développement de compétences sociales.

Stratégies d'apprentissage spécifiques : les fondements théoriques de l'ABA, renforcement positif, contingence à 3 termes, guidances,...

Outils dérivés du renforcement positif et outils pédagogiques.

Procédures de gestion des situations problèmes et des troubles du comportement.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices pratiques. Etudes de cas. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.